

Centime pour le climat : la solution idéale

En complément des mesures volontaires visant à réduire les émissions de CO₂, l'Union pétrolière et la Fédération routière suisse ont développé un projet de « centime pour le climat » qui serait prélevé sur chaque litre d'essence et de diesel. Les revenus de cette mini taxe, estimés à environ 70 millions de francs par année, alimenteraient un fonds géré par une Fondation indépendante, laquelle financerait des mesures de réduction des gaz à effet de serre en Suisse comme à l'étranger.

En Suisse, on pourrait, par exemple, promouvoir les économies d'énergie dans les transports, encourager l'utilisation de carburants alternatifs comme le bioéthanol et le gaz naturel, ou encore soutenir des associations de covoiturage telles que Mobility. Les gaz à effet de serre ayant des répercussions à l'échelle mondiale, on pourrait aussi réduire plus efficacement les émissions de CO₂ ailleurs qu'en Suisse. A cet effet, le Protocole de Kyoto prévoit des mécanismes flexibles, visant à compenser les émissions de CO₂ indigènes par la réduction des émissions à l'étranger. Il en résulte que les investissements pour la protection du climat sont effectués dans les pays où ils produisent le plus d'effet.

La réduction d'une tonne de CO₂ coûte, en Suisse, 200 francs contre 18 seulement à l'étranger. Avec le même montant, on peut donc atteindre un potentiel de réduction des gaz à effet de serre dix fois plus élevé hors de nos frontières qu'à l'intérieur du pays ! Contrairement à la taxe sur le CO₂, le « centime pour le climat » n'exige pas un énorme appareil administratif pour le redistribuer. Il ne renchérit pas massivement le prix du carburant et ne pèse pas sur les régions périphériques, sur les budgets des ménages et sur les coûts des entreprises. L'Office fédéral de l'environnement a publié l'an dernier un rapport d'experts qui compare quatre variantes de réduction des émissions de CO₂ faisant appel soit à une taxe, soit au centime climatique, soit à des combinaisons des deux. Il en ressort que le centime climatique serait la solution idéale pour une réduction ciblée, efficace et économique des émissions de CO₂, respectant à la fois les exigences de la loi suisse sur le CO₂ et les engagements du Protocole de Kyoto.

On reste donc perplexe devant la valse hésitation du Conseil fédéral qui vient de décider de ne rien décider, sinon de mettre en consultation les quatre variantes précitées... La problématique du CO₂ ayant un caractère éminemment global -n'en déplaise à ceux eux qui croient que la Suisse va sauver la planète toute seule- il paraît pourtant raisonnable d'engager les moyens financiers là où ils auront le plus d'effet. Reste à espérer que le bon sens l'emportera.

Jean-Claude Chappuis